

POUR L'INDÉPENDANCE DE L'OMS en matière de rayonnements ionisants



www.independentwho.info

Dossier de presse

INDEPENDENTWHO est un mouvement citoyen constitué par un collectif d'individus et d'associations - Brut de Béton, CETIM (Centre Europe Tiers Monde), Contratot Genève, CRIIRAD, Enfants de Tchernobyl Belarus, IPPNW (Suisse) Réseau Sortir du Nucléaire, SDN Loire et Vilaine), Mouvement des Peuples pour la Santé (PHM) - soutenu par une soixantaine d'autres. Il a engagé, depuis le 26 avril 2007, jour anniversaire de l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl, une action non-violente et des manifestations de longue durée. **L'objectif ?** Obtenir que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) révise l'accord qu'elle a signé avec l'Agence Internationale pour l'Energie Atomique (AIEA) **le 28 mai 1959 (WHA 12-40)**. Cet accord soumet l'OMS, en matière de rayonnements ionisants, à l'autorité de l'AIEA, le promoteur mondial de l'atome commercial. L'accord de 1959 est la clé pour comprendre la position de l'OMS après l'accident de Tchernobyl : mensonges sur le nombre de victimes et maintien de millions de personnes dans des régions hautement contaminées, sans suivi sanitaire.

Depuis le 26 avril 2007, tous les jours ouvrables de 8H à 18 H, des vigies stationnent devant le siège de l'OMS à Genève pour demander **l'indépendance de l'OMS**. Lettres à la direction de l'OMS, actions, manifestations réclament **la révision de l'accord de 1959** afin que l'OMS accomplisse sa mission : « **amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible** »

SOMMAIRE :

Documents du collectif : Pour une OMS indépendante, Lettre ouverte à Mme Chan, Pétition, Appel des Professionnels de la santé, Résolution, Conseil des Droits de l'Homme, Le Monde Diplomatique (article)

Extraits de textes (partie 2) : - Textes fondamentaux

- De la construction à l'exploitation du mensonge
- Des scientifiques jugent l'OMS, l'AIEA et la CIPR
- Résistances au mensonge

Pour l'indépendance de l'OMS : **www.independentwho.info**

Correspondant : Eric Peytremann, 54, rue Ernest-Bloch CH-1207 Genève (Suisse)

Contact : Vladimir Tchertkoff :+41 (0)91 945 35 48; +41 (0)79 331 09 75 (portable) eandreoli@vtx.ch

Contact médias : Philippe de Rougemont :+ 41 (0)21 907 15 54 + 41 (0)76 517 00 20 (portable) phr2@yahoo.com



Pour une Organisation Mondiale de la Santé indépendante

L’Organisation Mondiale de la Santé (OMS) est garante de la santé des populations dans le monde et fait autorité auprès des États. Elle doit, conformément à sa Constitution, **être indépendante de tout intérêt commercial**. Les affaires successives de l’amiante et du tabac, auxquelles s’ajoutent actuellement les problèmes posés par les pesticides, les polychlorobiphényles ou PCB … montrent que l’OMS peut être entravée dans sa mission par des lobbies infiltrés. Ce sont là accidents susceptibles de se produire dans toute institution.

Avec l’accord entre l’OMS et l’AIEA (Agence Internationale pour l’Energie Atomique), signé le 28 mai 1959, (Rés.WHA 12-40), l’Organisation Mondiale de la Santé s’est liée à une agence dont le but reconnu est la promotion commerciale de l’atome civil. Or, cet accord exige que « *chaque fois que l’une des parties se propose d’entreprendre un programme ou une activité dans un domaine qui présente ou peut présenter un intérêt majeur pour l’autre partie, la première consulte la seconde en vue de régler la question d’un commun accord* ». (article I §3). L’article III prévoit de « *prendre certaines mesures restrictives pour sauvegarder le caractère confidentiel de certains documents* ». Enfin : « *en vue d’assurer une coopération aussi complète que possible… l’OMS et l’AIEA s’engagent à éviter les doubles emplois inutiles dans le rassemblement, l’établissement et la publication des statistiques* » (Art.7).

L’AIEA dépend du Conseil de Sécurité de l’ONU et se trouve ainsi dans une position hiérarchique dominante à l’égard de l’OMS qui ne dépend que du Conseil Économique et Social¹. Que se passe-t-il **lorsqu’il y a conflit d’intérêts** entre l’information et la prise en charge de la santé des populations par l’OMS face à la promotion commerciale du nucléaire par l’AIEA ? **La réponse est dans la gestion de la catastrophe de Tchernobyl.**

L’OMS a mis 5 ans avant de venir sur les lieux, laissant le champ libre à l’AIEA. En novembre 1995, l’OMS a réuni une conférence internationale sur les suites de Tchernobyl. Beaucoup de témoignages se sont révélés inquiétants : les actes de cette conférence n’ont toujours pas été publiés². Six mois plus tard, l’AIEA convoque une autre conférence à Vienne (avril 1996), qui donne ce bilan officiel de la catastrophe, que l’OMS ne remet pas en cause : 32 morts, 200 irradiés, 2000 cancers de la thyroïde chez les enfants ! Ces chiffres, révisés à la hausse le 5 septembre 2005 (une cinquantaine de morts, 400 irradiés, 4000 cancers) sont tout aussi dérisoires, ne tenant aucun compte de l’état de santé des enfants, à 80% malades dans les zones contaminées, ni du nombre de morts et d’invalides parmi les 600.000 à 1.000.000 de liquidateurs qui sont intervenus pour éviter une plus grande catastrophe.

¹ Témoignage du Dr.Nakajima, directeur de l’OMS en 1995, interviewé à Kiev en 2001 (Cf. *Controverses nucléaires*, documentaire de W.Tchertkoff. www.alerte-verte.com)

² Cf. *La catastrophe de Tchernobyl et la santé* de Michel Fernex in *Chroniques sur la Biélorussie contemporaine*, L’Harmattan 2001 - <http://tchernobyl.verites.free.fr>

Il suffit pour s'en convaincre de confronter ce bilan avec ce que rapporte l'Ambassade d'Ukraine en France, le 25 avril 2005, concernant ce seul pays : « *3,5 millions d'habitants dont 1,3 millions d'enfants ont été fortement irradiés en 1986. 2.646.106 citoyens sont considérés comme victimes, en janvier 2005. Parmi ceux qui vivent encore dans les régions contaminées par des retombées radioactives, 84.7% sont malades. En 2004, 94 % des liquidateurs étaient malades. Chaque année la proportion des malades augmente*

IndependentWHO demande la révision de cet accord entre l'OMS et l'AIEA, afin que l'OMS redevienne indépendante :

- qu'elle cesse d'être complice d'une désinformation à propos du nucléaire en général ;
- qu'elle soutienne l'effort des chercheurs de l'ex-union soviétique et d'ailleurs, qui tentent d'aider les populations contaminées à lutter contre les effets de la catastrophe de Tchernobyl ;
- qu'elle prenne l'initiative de recherches et de prophylaxie sur le problème controversé de l'irradiation interne par les faibles doses de Césium 137 et autres radionucléides, qui continuent d'être actifs pendant des périodes allant de quelques décennies à des centaines d'années.

Nous estimons que toutes ces recherches doivent être rendues publiques car nulle part nous ne sommes à l'abri d'un accident pour lequel nous n'avons aucune préparation sérieuse à ce jour.

Nos actions :

Depuis le 26 avril 2007, des « **vigies** » sont devant le siège de l'OMS à Genève, de 8 heures du matin à 18 heures, les jours ouvrables pour dénoncer cet accord OMS-AIEA et demander à l'OMS de recouvrer son indépendance.

Outre les **tracts**, **pétitions** que nous faisons circuler et les manifestations que nous organisons pour sensibiliser le grand public, nous recueillons des signatures autour d'un **Appel des professionnels de la santé** s'adressant à la fois au Ministre de la Santé de chaque pays et à la directrice de l'OMS.

Nous invitons les délégués des Missions permanentes des États membres de l'OMS à présenter une **Résolution** à l'ordre du jour de l'Assemblée Mondiale de la Santé pour y introduire la révision de l'Accord OMS-AIEA de 1959 en son sein.

INDEPENDENTWHO est un mouvement citoyen animé par un collectif d'individus et d'associations (Brut de Béton, CETIM (Centre Europe Tiers Monde), Contratom Genève, CRIIRAD, Enfants de Tchernobyl Belarus, PSR/ IPPNW (Suisse), Réseau Sortir du Nucléaire, SDN Loire et Vilaine, Mouvement des Peuples pour la Santé (PHM)) - soutenu par une soixantaine d'autres. Il ne se situe pas au niveau des choix énergétiques, mais s'adresse exclusivement à l'Organisation Mondiale de la Santé qui, par son alliance avec l'AIEA ne peut remplir sa mission constitutionnelle : « agir en tant qu'autorité directrice et coordinatrice dans le domaine de la santé » et « aider à former parmi les peuples une opinion éclairée en ce qui concerne la santé ». Il s'adresse à tout citoyen du monde qui exige que les institutions mettent en œuvre les PRINCIPES qui les fondent

Pour plus d'informations : www.independentwho.info

Contact : info@independentwho.info

IPNS- ne pas jeter sur la voie publique-



Genève, le 22 avril 2009

Collectif Independent WHO
Correspondant :Eric Peytremann
54 rue Ernest-Bloch
CH- 1207 Genève
Tel. : + 41(0)79 331 09 75

Lettre ouverte à Mme La Directrice Générale de l'OMS, relative à l'Indépendance de l'OMS en matière de santé appliquée au nucléaire.

Le but de votre Organisation, tel qu'écrit à l'article 1 de sa Constitution vous demande « d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible ». Pour atteindre ce but, l'article 2 définit les fonctions de votre Organisation, notamment « agir en tant qu'autorité directrice et coordonnatrice dans le domaine de la santé », et « aider à former parmi les peuples une opinion publique éclairée en ce qui concerne la santé ».

Le collectif des Vigies « Independent WHO » vous adresse cette lettre pour vous rappeler vos devoirs fondamentaux. Elle est écrite au nom de toutes les victimes du nucléaire et en particulier celles de Tchernobyl, notamment les liquidateurs, les habitants des zones contaminées, les enfants présents et à venir...

Comme nous vous l'avons déjà écrit, dans nos lettres des 24 mars 2007 et 22 décembre 2008, l'OMS, en acceptant de signer le 28 mai 1959 avec l'AIEA l'accord WHA 12-40 lui interdisant de nuire aux intérêts de cette agence, a perdu sa liberté et toute direction et coordination dans le domaine de la santé associée au nucléaire. Cette signature va à l'encontre de ses obligations constitutionnelles.

Ainsi, début 1990, l'OMS est invitée par le Ministère soviétique de la Santé à établir un programme international d'aide. Mais, d'après la note chronologique, remise par le Dr Nakajima, Directeur Général de l'OMS (à l'époque), on apprend -au cours de la conférence qu'il a organisée à Genève les 20-23/11/1995-, que l'achèvement du programme international d'aide a été réalisé en mai 1991 par l'AIEA. C'est donc l'AIEA qui a fourni les éléments demandés par le Ministre soviétique de la Santé, en lieu et place de l'OMS.

Par ailleurs, les actes de cette même conférence portant sur les conséquences de Tchernobyl ont été censurés. Une censure dont le Dr Nakajima témoigne devant la TV suisse/ italienne en juin 2001³ en l'attribuant aux liens juridiques entre l'OMS et l'AIEA. À notre connaissance, ces actes n'ont pas été publiés à ce jour.

¹ « Il faut savoir que l'AIEA dépend du Conseil de Sécurité des Nations unies. Et nous autres, toutes les agences spécialisées, nous dépendons du Conseil Économique et Social. Ce n'est pas une question de hiérarchie, nous sommes tous égaux, mais dans les affaires atomiques, dans l'utilisation militaire et dans l'utilisation pacifique ou civile du nucléaire, c'est l'organisation qui dépend du Conseil de sécurité qui a autorité ».... in « Controverses nucléaires », film documentaire de Wladimir Tchertkoff (www.alerte-verte.com)

Depuis le 26 avril 2007, tous les jours ouvrables, de 8h à 18h, une action non-violente représentée par notre Collectif rappelle l'OMS à ses devoirs. Devant votre immeuble, des Vigies vous questionnent en silence pour demander l'indépendance de l'OMS, afin que la vérité remplace le mensonge sur le bilan sanitaire de Tchernobyl. Vous continuez en effet à soutenir avec l'AIEA que la catastrophe de Tchernobyl a causé une cinquantaine de morts et 4000 cancers de la thyroïde. Ce dernier bilan date du 5/9/2005⁴. Votre négation de toutes les autres victimes passées, présentes et à venir est inacceptable compte tenu de votre haut niveau de responsabilité.

Vous n'êtes pas sans savoir que votre position devient pour le moins critiquable au vu des récentes conclusions d'organismes dûment reconnus par les institutions internationales dont vous faites partie. Lors de sa 54e session du 29/5 au 2/6/2006 et dans son rapport sur les « *Non targeted and delayed effects of exposure to ionizing radiation* (§ C 29 à 33) , l'UNSCEAR (Comité Scientifique des Nations Unies pour l'Etude des Effets des Rayonnements Ionisants), a en effet remis en cause un « dogme » dans le domaine de la radioprotection des vivants.

Le 15/9/2006 l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire) a fait une synthèse du rapport de l'UNSCEAR. Ce dernier reconnaît que « les effets non ciblés (effets dont les mécanismes semblent être différents les uns des autres) présentent une caractéristique commune : ils ne sont pas en rapport avec un dépôt d'énergie au niveau du noyau de la cellule, phénomène qui constituait jusqu'aux années dernières le dogme central de la radio biologie classique. Il en découle que l'effet carcinogène est, d'une manière ou d'une autre, en rapport avec les potentiels mutagène et clastique ». Autrement dit, de faibles doses peuvent avoir des effets pathogènes.

Que fait l'OMS de ces vérités avalisées par l'organisme spécialisé des Nations Unies ?

Une documentation détaillée sur ces questions est disponible dans les deux ouvrages ci-joints : « *Le Crime de Tchernobyl* » de Wladimir Tchertkoff, édité chez Actes Sud 2006 et « *Tchernobyl, conséquences de la catastrophe pour l'homme et la nature* » de A. Yablokov, V. et A. Nesterenko. St Petersbourg, édité chez Naouka 2007, Extraits⁵. Les études, les références bibliographiques, les expériences, les analyses, les constatations et les témoignages contenus dans ces deux ouvrages confirment d'une manière évidente les conclusions précitées de l'UNSCEAR à propos des faibles doses.

Dans les années 30, des lanceurs d'alerte avertissaient que les substances chimiques et notamment les PCB (poly-chloro-biphényles) pouvaient empoisonner l'être humain. Ce n'est qu'en 1999 que la 3^e Conférence Ministérielle sur l'Environnement et la Santé organisée par l'OMS, pointe la vulnérabilité des enfants face aux composés synthétiques. L'OMS souligne dans le cadre de cette conférence l'absence inquiétante de données concernant la toxicité des substances chimiques mises sur le marché au cours des cinquante dernières années. Cette intervention tardive de l'OMS a permis la formation de l'héritage toxique que nous léguons aujourd'hui à nos enfants.

L'autre héritage, radiologique celui-là, en voie d'être légué suite à la signature de l'accord OMS-AIEA du 28 mai 1959, peut encore être partiellement corrigé si cet accord est révisé et si vous, en tant

⁴ Communiqué de presse de l'AIEA, OMS, PNUD : « *Tchernobyl, l'ampleur réelle de l'accident* »

⁵ Ce dernier livre, qui porte sur les conséquences sanitaires et environnementales de la catastrophe de Tchernobyl, sera publié par The Académie of Sciences, New York, en 2009.

que directrice de l'OMS, vous œuvrez à son indépendance. La subordination de l'autorité internationale de la santé à l'agence internationale de l'énergie atomique dans le domaine crucial des rayonnements ionisants et de la santé met en danger l'humanité.

Le « négationnisme nucléaire » de l'OMS qui tend à nier à la fois l'évidence scientifique des effets pathogènes des rayonnements ionisants sur le vivant (notamment l'effet des faibles doses) et à ne pas reconnaître tous les dommages à la santé causés aux populations par les rayonnements artificiels, doit en effet être rendu public.

Nous tenons également à vous informer, qu'au plan juridique et en référence aux procès instruits sur le cas de l'amiante, et à partir d'un faisceau de présomptions ayant valeur de preuves, doublé du principe de présomption d'imputabilité qui reconnaît - notamment aux Etats-Unis - un lien systématique entre certaines pathologies et l'exposition à des substances radioactives, vous vous exposez à l'accusation du « crime d'indifférence ». La notion de « crime trans-générationnel », plus spécifique aux maladies radio-induites, est aussi évoquée dans les milieux judiciaires.

Il ressort également des opinions actuelles que même si les décideurs n'ont pas agi dans l'intention de tuer ou d'infliger des souffrances à autrui, le seul fait qu'ils aient agi en connaissant tout ou partie des conséquences de leurs actes, en abandonnant à leur sort des victimes, est suffisant pour envisager leur responsabilité pénale. Par ailleurs, le principe de précaution vous oblige à prendre des décisions sur des risques sanitaires graves, notamment les risques épidémiologiques liés à l'irradiation par faibles doses, même en l'absence de preuve formelle.

Aussi votre négationnisme nucléaire est condamnable à plusieurs titres : exposition volontaire d'autrui à un risque mortel, homicide involontaire et atteinte grave à l'intégrité physique ou psychique d'autrui, abstention délictueuse, non assistance à personne en danger...

Nous sommes conscients de la puissance du lobby nucléaire et de son poids économique et politique, appuyés par les plus hautes autorités du monde actuel. Nous pensons que l'OMS est devenue le rouage d'un système mis en place pour se prémunir de toute inculpation et responsabilité en matière de conséquences sanitaires liées à un accident d'origine nucléaire. Mais il s'agit d'un rouage complice d'une impunité organisée intolérable.

Il résulte de cette position de l'OMS, qui dirige et coordonne la santé dans le monde, que les politiques sanitaires nationales et internationales, appliquées aux conséquences d'accidents et d'incidents nucléaires et plus particulièrement à la catastrophe de Tchernobyl, se caractérisent par leur inadaptation ou leur immobilisme et leur silence coupable en matière d'information des populations. La détérioration du patrimoine héréditaire humain et du vivant en général devrait interpeller votre conscience de médecin dans son respect du serment d 'Hippocrate.

À cet égard, nous attirons votre attention sur le fait que lors des grands procès sur des négligences industrielles ou gouvernementales, portant atteinte à la santé des populations (Bhopal, sang contaminé, déchets toxiques...) ce n'est pas uniquement l'organisation ou l'entreprise qui a été mise en cause, mais également la culpabilité et la responsabilité des personnes physiques impliquées dans ces affaires.

Madame, des enfants naissent et naîtront victimes de la radioactivité, surtout après Tchernobyl. Notre démarche s'inscrit dans le jugement qu'ils porteront sur vous, en tant que responsable d'une Organisation Mondiale de la Santé qui a failli à ses devoirs fondamentaux, tels qu'inscrits dans sa Constitution.

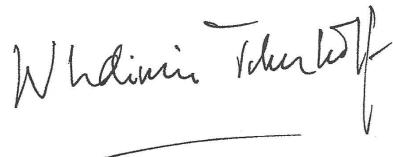
C'est pourquoi nous réitérons, par la présente lettre, notre demande de révision de l'accord du 28 mai 1959 et l'examen des conditions permettant à l'OMS de recouvrer son indépendance.

Dans l'attente d'une ouverture de votre part et d'une réponse à notre demande de rendez-vous, en date du 16 février 2009, veuillez agréer, Madame La Directrice Générale de l'OMS, nos salutations distinguées.

Pr Michel Fernex
PSR/ IPPNW Suisse

Alison Katz
People's Health Movement

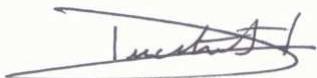
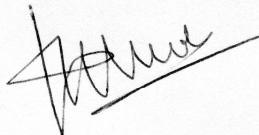
Wladimir Tchertkoff
Enfants de Tchernobyl Belarus



Roland Desbordes
CRIIRAD

Julie Duchatel
Centre Europe Tiers Monde

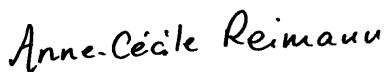
Bruno Boussagol
Brut de Béton Production



Anne Cécile Reimann
CONTRATOM Genève

Paul Rouillaud
SDN Loire et Vilaine

Charlotte Mijeon
Réseau Sortir du Nucléaire





PETITION Pour une Organisation Mondiale de la Santé indépendante

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) est garante de la santé des populations dans le monde et fait autorité auprès des États. Elle doit, conformément à sa Constitution, être indépendante de tout intérêt commercial.

Les affaires successives de l'amiante et du tabac, auxquelles s'ajoutent actuellement les problèmes posés par les pesticides, les polychlorobiphényles ou PCB ... montrent que l'OMS peut être entravée dans sa mission par des lobbies infiltrés. Ce sont là accidents susceptibles de se produire dans toute institution.

Avec l'accord entre l'OMS et l'AIEA (Agence Internationale pour l'Energie Atomique), signé le 28 mai 1959, (Rés.WHA 12-40), l'Organisation Mondiale de la Santé s'est liée à une agence dont le but reconnu est la promotion commerciale de l'atome civil. Or, cet accord exige que « *chaque fois que l'une des parties se propose d'entreprendre un programme ou une activité dans un domaine qui présente ou peut présenter un intérêt majeur pour l'autre partie, la première consulte la seconde en vue de régler la question d'un commun accord* ». (article I §3). L'article III prévoit de « *prendre certaines mesures restrictives pour sauvegarder le caractère confidentiel de certains documents* ». Enfin : « *en vue d'assurer une coopération aussi complète que possible... l'OMS et l'AIEA s'engagent à éviter les doubles emplois inutiles dans le rassemblement, l'établissement et la publication des statistiques* » (Art.7).

L'AIEA dépend du Conseil de Sécurité de l'ONU et se trouve ainsi dans une position hiérarchique dominante à l'égard de l'OMS qui ne dépend que du Conseil Économique et Social⁶. Que se passe-t-il lorsqu'il y a conflit d'intérêts entre l'information et la prise en charge de la santé des populations par l'OMS face à la promotion commerciale du nucléaire par l'AIEA ? **La réponse est dans la gestion de la catastrophe de Tchernobyl.**

L'OMS a mis 5 ans avant de venir sur les lieux, laissant le champ libre à l'AIEA. En novembre 1995, l'OMS a réuni une conférence internationale sur les suites de Tchernobyl. Beaucoup de témoignages se sont révélés inquiétants : les actes de cette conférence n'ont toujours pas été publiés.⁷ Six mois plus tard, l'AIEA convoque une autre conférence à Vienne (avril 1996), qui donne ce bilan officiel de la catastrophe, que l'OMS ne remet pas en cause : 32 morts, 200 irradiés, 2000 cancers de la thyroïde chez les enfants ! Ces chiffres, révisés à la hausse le 5 septembre 2005 (une cinquantaine de morts, 400 irradiés, 4000 cancers) sont tout aussi dérisoires, ne tenant aucun compte de l'état de santé des enfants, à 80% malades dans les zones contaminées, ni du nombre de morts et d'invalides parmi les 600.000 à 1.000.000 de liquidateurs qui sont intervenus pour éviter une plus grande catastrophe.

⁶ Témoignage du Dr.Nakajima, directeur de l'OMS en 1995, interviewé à Kiev en 2001 (Cf. *Controverses nucléaires*, documentaire de W.Tchertkoff. www.alerte-verte.com)

⁷ Cf. *La catastrophe de Tchernobyl et la santé* de Michel Fernex in *Chroniques sur la Biélorussie contemporaine*, L'Harmattan 2001 - <http://tchernobyl.verites.free.fr>

Il suffit pour s'en convaincre de confronter ce bilan avec ce que rapporte l'Ambassade d'Ukraine en France, le 25 avril 2005, concernant ce seul pays : « *3,5 millions d'habitants dont 1,3 millions d'enfants ont été fortement irradiés en 1986. 2.646.106 citoyens sont considérés comme victimes, en janvier 2005. Parmi ceux qui vivent encore dans les régions contaminées par des retombées radioactives, 84.7% sont malades. En 2004, 94 % des liquidateurs étaient malades. Chaque année la proportion des malades augmente* ».

Je demande une révision de cet accord entre l'OMS et l'AIEA, afin que l'OMS redevienne indépendante :

- qu'elle cesse d'être complice d'une désinformation à propos du nucléaire en général ;

- qu'elle soutienne l'effort des chercheurs de l'ex-union soviétique et d'ailleurs, qui tentent d'aider les populations contaminées à lutter contre les effets de la catastrophe de Tchernobyl ;

- qu'elle prenne l'initiative de recherches et de prophylaxie sur le problème controversé de l'irradiation interne par les faibles doses de Césium 137 et autres radionucléides, qui continuent d'être actifs pendant des périodes allant de quelques décennies à des centaines d'années.

J'estime que toutes ces recherches doivent être rendues publiques car nulle part nous ne sommes à l'abri d'un accident pour lequel nous n'avons aucune préparation sérieuse à ce jour.

Depuis le 26 avril 2007, des « vigies » sont devant le siège de l'OMS à Genève, de 8 heures du matin à 18 heures, les jours ouvrables pour dénoncer cet accord OMS-AIEA et demander à l'OMS de recouvrer son indépendance. Je m'associe à cette action pour que l'OMS assure pleinement sa mission.

NOM	PRENOM	ADRESSE	PROFESSION	SIGNATURE

Pétition à renvoyer à :Collectif IndependentWHO (V.Ratel) 32 rue Lt Colonel Boutet F- 89 100 SENS
Pour plus d'informations : www.independentwho.info

APPEL des professionnels de la santé pour l'INDÉPENDANCE de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

initié par

- **Fran Baum**, Prof. Dépt de Santé Publique, Flinders Univ., Co-Dir. People's Health Movement (Australie)
- **Susanna Beretta-Piccoli**, Pharmacienne, Diplôme Fédéral, Fédération des Pharmaciens Helvétiques (Suisse)
- **Rosalie Bertell**, Ph.D, Epidemiologist, Past Pres. Int. Instit. Concern for Public Health, Regent Int. Physicians for Humanitarian Medicine Geneva, International Science Oversight Committee, Ass. of Organic Consumers (USA)
- **Elena.B. Bourlakova**, Dr med., Prof. Institut Semenov Physique Clinique, Acad. des Sciences Moscou. (Féd. Russie)
- **Christelle Braconnot**, Infirmière, Diplôme d'Etat (France)
- **Marina Carobbio**, Dr med., Conseillère Nationale (Suisse)
- **Blanche Dubois**, Infirmière, Diplôme d'Etat (France)
- **Lena-Marie Glaubitz**, Etudiante en médecine (Allemagne)
- **Liliane Maury Pasquier**, Sage femme, Conseillère aux Etats (Suisse)
- **Maria Roth-Bernasconi**, Infirmière, Conseillère Nationale (Suisse)
- **Youri.I. Bandajevsky**, Dr med., Prof., ex-Recteur Faculté de Médecine de Gomel (Belarus)
- **Abraham Behar**, Dr med., Prés. As. Française Médecins Prévention Guerre Nucléaire, Past Prés. IPPNW Europe (France)
- **Chris Busby**, Epidémiologiste, Secrétaire Scientifique ECCR (Comité Européen sur le Risque de l'Irradiation) (GB)
- **Denis Fauconnier**, Dr med. généraliste en Corse (France)
- **Michel Fernex**, Dr med., Prof. émérite Faculté de Médecine de Bâle, Prés. Enfants Tchernobyl Belarus (France)
- **Pierre Flor-Henry**, Dr med., Prof., Dir. Service Psychiatrique adulte Hôpital Alberta (Canada)
- **Claudio Knüesli**, Dr med., oncologue, Prés. PSR/ IPPNW Switzerland (Suisse)
- **Andreas Nidecker**, Dr med., Prof. radiologie, Faculté de Médecine de Bâle (Suisse)
- **Claudio Schuftan**, Dr med., Consultant Int. santé publique pour OMS, UNICEF, CE, Co-Dir. PHM (Vietnam)
- **Hani Serag**, Dr med., Chercheur en santé publique, coordinateur international PHM (Egypte)
- **Joël Spiroux**, Dr med., Expert santé environnementale Union Rég. médecins libéraux Hte Normandie (France)

adressé à

Madame CHAN, Directrice Générale de l'OMS

et à notre Ministre de la Santé

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a pour mission de résoudre les problèmes de santé publique. À cet effet, elle doit, selon sa Constitution entrée en vigueur le 7 avril 1948, *"aider à former parmi les peuples, une opinion publique éclairée"*. Or, depuis la signature le 28 mai 1959 de l'Accord OMS-AIEA (WHA 12-40), l'OMS paraît soumise à l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) pour ce qui concerne les risques liés à la radioactivité artificielle, notamment dans l'étude des conséquences sanitaires de l'explosion de Tchernobyl.

Par le passé, l'OMS a été paralysée dans sa lutte contre le tabagisme passif par les groupes de pression. De la même manière, elle est paralysée par ses liens avec l'AIEA, institution placée au plus haut dans la hiérarchie de l'ONU. L'AIEA dépend du Conseil de Sécurité de l'ONU, d'où elle coordonne la promotion du nucléaire commercial, alors que l'OMS et les autres agences dépendent seulement du Conseil Economique et Social.

L'objectif statutaire principal de l'AIEA est d' « *accélérer et d'accroître la contribution de l'énergie atomique pour la paix, la santé et la prospérité dans le monde entier* ». Or, l'Accord de 1959 ignore le conflit d'intérêts qui en résulte. Il exige que « *chaque fois que l'une des parties se propose d'entreprendre un programme ou une activité dans un domaine qui présente ou peut présenter un intérêt majeur pour l'autre partie, la première consulte la seconde en vue de régler la question d'un commun accord* ». L'Accord prévoit aussi, article III, « ... de prendre certaines mesures restrictives pour sauvegarder le caractère confidentiel de certains documents ». Cette confidentialité a conduit à la non-publication des actes de la Conférence OMS de Genève sur « les conséquences de Tchernobyl et d'autres accidents radiologiques sur la santé » (20-23.11.95). Les 700 participants attendent encore les actes de cette Conférence, promis pour mars 1996. Le Dr. Nakajima, alors Directeur Général de l'OMS, confirme en 2001, devant la TV suisse italienne, que la censure des actes est due aux liens juridiques entre l'OMS et l'AIEA¹

¹Cf. "Controverses nucléaires", film documentaire de W. Tchertkoff. www.alerte-verte.com

Pour les projets de recherche, « régler la question d'un commun accord », c'est ôter toute liberté à l'OMS dans le domaine des accidents nucléaires. Ainsi, suite à celui de Tchernobyl, on peut lire: - « *Début 1990 L'OMS [est] invitée par le Ministère soviétique de la Santé à mettre sur pied un programme international d'aide. - Mai 1991 Achèvement du Projet International par les soins de l'AIEA* ». C'est donc l'AIEA qui a fourni les plans demandés par le Ministre de la Santé de l'URSS, en lieu et place de l'OMS. Ceci explique que les atteintes génétiques, connues pour être essentielles depuis la publication en 1957 du rapport d'un groupe d'étude réuni par l'OMS sur les « Effets génétiques des radiations chez l'homme » aient été omises, les caries et la santé buccodentaire ayant pour l'AIEA une plus haute priorité².

En conséquence, ce sont les promoteurs du nucléaire, l'AIEA en accord avec l'UNSCEAR³ et la CIPR (Commission Internationale de Protection Radiologique) qui informent les Nations Unies sur le bilan de Tchernobyl. Ils annoncent 32 morts par irradiation en 1996 ; en 2005, ils en concèdent une cinquantaine et 4000 cancers de la thyroïde chez l'enfant,⁴ sans tenir compte de la mortalité et de la morbidité chez les 600.000 à 800.000 « liquidateurs » qui sont intervenus à Tchernobyl.

Il est urgent que l'OMS vienne en aide à un million d'enfants condamnés à vivre en milieu contaminé par des radionucléides de Tchernobyl. L'irradiation se fait jusqu'à 90% par voie interne, le reste par voie externe. Certains organes concentrent les radionucléides. L'irradiation chronique qui en résulte a des effets délétères sur la santé. Au Bélarus aujourd'hui, 85% des enfants des régions contaminées sont malades ; avant l'explosion, ils n'étaient que 15%.⁵ Le médecin chef de la Fédération de Russie déclarait en 2001 que sur les 184.175 liquidateurs russes enregistrés, 50.000 étaient invalides et 15.000 étaient déjà morts. L'Ukraine a fourni 260.000 liquidateurs. Selon le communiqué de presse de l'ambassade d'Ukraine à Paris publié le 25 avril 2005, 94,2% d'entre eux étaient malades en 2004. Lors de la Conférence de Kiev en 2001, on apprenait que 10% de ces travailleurs sélectionnés, la moitié étant de jeunes militaires, étaient décédés et qu'un tiers étaient gravement invalides. L'ambassade d'Ukraine comptait 87,85% de malades chez les habitants des territoires encore radiologiquement contaminés. La proportion des malades augmentait d'année en année.

Des centaines d'études épidémiologiques, en Ukraine, au Bélarus ou dans la Fédération de Russie⁶ ont établi l'apparition, dans les territoires contaminés, d'une augmentation significative de tous les types de cancers causant des milliers de morts, une augmentation de la mortalité périnatale et infantile, un grand nombre d'avortements spontanés, un nombre croissant de malformations et d'anomalies génétiques, des troubles et des retards du développement mental, un nombre croissant de maladies neuropsychiques, de cécités et de maladies des systèmes respiratoire, cardiovasculaire, gastro-intestinal, urogénital et endocrinien.

Nous, professionnels de la santé, nous nous joignons à ceux qui, depuis plus de dix ans, dénoncent ces dérèglements. Nous demandons avec eux la révision de l'Accord du 28 mai 1959 (WHA 12-40) afin de rendre à l'OMS son indépendance, conformément à sa Constitution.

Nous demandons à notre Ministre de la Santé de faire inscrire, à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Mondiale de la Santé, la révision de cet accord OMS-AIEA, afin que l'OMS puisse à nouveau "agir en tant qu'autorité directrice et coordinatrice, dans le domaine de la santé"; "stimuler et guider la recherche..."; "fournir toutes informations, donner tous conseils et toute assistance dans le domaine de la santé"⁷, y compris dans le domaine des rayonnements ionisants.

Nom	Prénom	Profession	Adresse	Signature
------------	---------------	-------------------	----------------	------------------

Renvoyez à l'adresse suivante: « **Indépendance pour l'OMS** » - Philippe de Rougemont, 71 rue Liotard 1203 Genève – Switzerland.

Plus d'informations: www.independentwho.info

² OMS, Conséquences sanitaires de la catastrophe de Tchernobyl : http://whqlibdoc.who.int/publications/1995/9242561819_fra.pdf

³ Comité Scientifique des Nations Unies pour l'Etude des Effets des Rayonnements Ionisants

⁴ Communiqué de presse de l'AIEA, OMS, UNDP du 5 septembre 2005 : "Tchernobyl, l'ampleur de l'accident".

⁵ Données du ministère de la Santé et de l'Académie des sciences du Bélarus fournies lors des auditions parlementaires en avril 2000.

⁶ « Il est surprenant que le rapport 2 du Forum des Nations unies ne considère pas les multiples publications des chercheurs Ukrainiens, Russes et Biélorusses qui concernent l'excès de la morbidité non cancéreuse chez les enfants vivant dans le territoire contaminé par l'accident de Tchernobyl ». Stepanovna et Coll in <http://www.ehjournal.net/content/7/1/21>

⁷ Articles 2 a, n et q de la Constitution de l'OMS



www.independentwho.info

Une « révision » de l'accord OMS-AIEA de 1959 doit être demandée par au moins deux Etats membres de l'OMS avec le soutien des ONG. C'est à cet effet que le Collectif IndépendentWHO propose cette **Résolution** aux différents Etats membres avec une nouvelle orientation et de nouveaux dispositifs pour la protection de la santé et la recherche par rapport aux rayonnements ionisants.

Résolution

Pour la Protection de la Santé des populations contaminées par la catastrophe de Tchernobyl et pour la Constitution d'une Commission OMS sur les Rayonnements ionisants et la Santé

Rappelant que le plus grave accident industriel dans l'histoire s'est produit il y a vingt deux ans à Tchernobyl, en Ukraine, et que des retombées radioactives ont contaminé de larges étendues de l'hémisphère nord et affecté très sérieusement la Fédération de Russie, l'Ukraine et le Bélarus.

Etablissant que l'information complète sur les conséquences sanitaires des activités industrielles, y compris celles de l'industrie nucléaire, est nécessaire à la protection de la santé humaine, ainsi qu'à la prévention de la morbidité évitable et de la mort prématurée.

Considérant qu'une telle information doit être complète, à jour, non faussée et basée sur les études réalisées par des instituts de recherches académiques indépendantes.

Préoccupés par le fait que l'OMS peut avoir été empêchée de remplir son mandat constitutionnel relatif aux conséquences sanitaires de la catastrophe de Tchernobyl, par l'Accord de 1959 avec l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA).

Prenant acte du fait que l'accord OMS /AIEA subordonne le travail de l'OMS aux décisions prises par l'AIEA, dont le but principal, tel que défini par ses statuts, est «d'accélérer et d'accroître la contribution de l'énergie atomique pour la paix, la santé et la prospérité du monde entier».

Préoccupés par le fait que les populations dans les régions les plus contaminées n'ont pas bénéficié d'une attention nécessaire et suffisante en termes de santé, d'appui matériel et social, et de radioprotection pour la contamination radioactive persistante.

Prenant en compte les problèmes sanitaires, multiples et sérieux, des populations vivant dans les régions les plus contaminées, ainsi que ceux de deux groupes nécessitant une aide urgente particulière :

- (1) les quelque 600,000 ou 1 million de «liquidateurs» envoyés pour éteindre le feu et pour construire le sarcophage, parmi lesquels beaucoup sont morts ou sérieusement malades, ainsi que
- (2) les enfants, dont les systèmes immunitaires, digestifs et nerveux, les organes internes en plein développement, sont fortement vulnérables à la radiocontamination.

NOUS DEMANDONS À L'OMS :

1. De prendre une mesure immédiate, en collaboration avec les partenaires compétents comprenant l'Office pour la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA), pour s'assurer que les soins médicaux, les traitements et une radioprotection appropriés seront fournis aux populations vivant dans les régions contaminées.
2. De coordonner en priorité avec les partenaires compétents, l'importation de nourriture propre pour satisfaire tous les besoins nutritionnels des populations vivant dans les régions contaminées et l'exécution d'interventions (telles que l'administration quotidienne de pectine de pomme) connues pour faciliter l'élimination des radionucléides et qui réduisent de manière significative les doses radioactives délivrées aux cellules et aux organes sensibles.
3. D'instaurer une Commission sur les Rayonnements ionisants et la Santé, composée d'experts indépendants pour examiner et étudier scientifiquement les conséquences sanitaires de l'accident de Tchernobyl, en intégrant toutes les études réalisées par les chercheurs indépendants, qui n'ont aucune relation, financière ou autre, avec l'industrie nucléaire ni avec des associations de l'industrie nucléaire, et de rendre compte de leurs résultats à l'Assemblée Mondiale de la Santé, en mai 2010.
4. Au sein de la commission, de créer des groupes de travail pour examiner et faire des rapports sur les preuves disponibles, les lacunes dans la recherche sur des différents aspects de la radiation et santé, et comme priorité, un groupe de travail sur les conséquences sanitaires des doses faibles, internes, chroniques, et un groupe de travail sur les effets sur le génome humain, des sources externes et internes.
5. De publier et de rendre disponible dans leur intégralité, les actes des conférences de Genève en 1995 et de Kiev en 2001 sur les conséquences sanitaires de la catastrophe de Tchernobyl.
6. De réviser l'accord signé entre l'OMS et l'AIEA le 28 mai 1959 (Rés. WHA 12.40) en proposant les amendements qui assureront que l'OMS pourra accomplir son mandat constitutionnel «pour agir en tant qu'autorité dirigeante et coordinatrice sur le travail international de santé», «pour favoriser et conduire la recherche dans le domaine de la santé» et «pour fournir l'information, le conseil et l'aide juridiques dans le domaine de la santé» (article 2a, n et q) dans le domaine des rayonnements ionisants et de la santé.

INVITONS INSTAMMENT LES ETATS MEMBRES :

A mettre en place une recherche indépendante dans les territoires nationaux concernés, ayant pour mission d'étudier la radiocontamination - y compris celle provenant de l'accident de Tchernobyl- ainsi que ses conséquences sur la santé de leurs populations ; et d'en communiquer les résultats à la nouvelle Commission OMS sur les Rayonnements ionisants et la Santé.



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/HRC/7/NGO/33
22 février 2008

ANGLAIS et FRANCAIS
SEULEMENT

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
Septième session
Point 3 de l'ordre du jour

**PROMOTION ET PROTECTION DE TOUS LES DROITS DE L'HOMME,
CIVILS, POLITIQUES, ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS, Y
COMPRIS LE DROIT AU DEVELOPPEMENT**

**Exposé écrit* conjoint présenté par le Centre Europe – Tiers Monde (CETIM),
organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif général, France
Libertés : Fondation Danielle Mitterrand, organisation non gouvernementale dotée
du statut consultatif spécial, et Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre
les Peuples (MRAP), organisation non gouvernementale inscrite sur la Liste**

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément
à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[20 février 2008]

* Exposé écrit publié tel quel, dans la/les langue(s) reçue(s), sans avoir été revu par les services d'édition.

Violation du droit à l'alimentation et du droit à la santé des populations affectées par la catastrophe de Tchernobyl, en Ukraine, dans la Fédération de Russie et en Biélorussie

Résumé du problème

Depuis la catastrophe de Tchernobyl, entre 5 et 8 millions de personnes en Biélorussie, en Ukraine et dans la Fédération de Russie continuent à vivre dans des régions qui restent hautement contaminées.¹ Jusqu'à 90 % de la dose de radiation reçue par les populations est interne dans le sens où elle provient de l'ingestion de radionucléides artificiels d'aliments contaminés.

La radiation dans les régions contaminées par l'accident de Tchernobyl est externe et interne. Les problèmes de santé de cette irradiation chronique qui en découlent ont été systématiquement sous-estimés ou ignorés par les autorités nationales et internationales depuis maintenant 22 ans. Les problèmes ne vont pas en s'améliorant.

La principale source de désinformation sur les conséquences de Tchernobyl en termes de santé est l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Le mandat de l'AIEA est de promouvoir l'utilisation de l'atome². Il s'agit d'un lobby industriel qui ne bénéficie d'aucun mandat ni d'aucune compétence en matière de santé publique. L'accord de 1959 qui lie l'OMS et l'AIEA³ empêche l'OMS de remplir son mandat constitutionnel d'« autorité directrice et coordonnatrice, dans le domaine de la santé » en ce qui concerne des sujets aussi importants que la santé et les radiations.

Le conflit d'intérêt *permanent* est évident car il octroie à l'industrie nucléaire commerciale le rôle de juge et partie en matière de sûreté de ses propres activités. Il faut obtenir l'indépendance de l'OMS dans le domaine de la radiation et de la santé.

La sous-estimation ainsi que le déni des effets sur la santé ont comme conséquence que les soins de santé et la protection adéquats n'ont pas été fournis, et que les mesures de prévention et de protection visant à réduire l'exposition, et à diminuer les effets de l'exposition, n'ont pas été mises en place ou ont été interrompues pour des raisons économiques ou politiques. Le droit des populations concernées en Ukraine, dans la Fédération de Russie et en Biélorussie à une alimentation saine, de même que le droit à la santé et aux soins de santé ont donc été, et continuent à être, violés.

L'accident de Tchernobyl du 26 avril 1986

L'explosion, et l'incendie de 10 jours qui suivit, a libéré au moins 2 milliards de curies de substances radioactives, qui furent dispersées partout dans le monde (entre 100 et 200 fois la quantité diffusée par les bombes lancées sur Hiroshima et Nagasaki ensemble). Le schéma de contamination du sol était fortement irrégulier et dépendait de la direction des vents et de la chute des pluies dans les jours et les semaines qui suivirent l'explosion. La région la plus contaminée (260 000 km²) reviendra à des niveaux de radioactivité normale (pour les isotopes d'uranium et plutonium) dans environ 100 000 ans. De nombreux isotopes radioactifs ont été libérés, les plus dangereux étant le strontium 90, le césium 137

¹ Greenpeace, *the Chernobyl catastrophe: consequences on human health*, Amsterdam, april 2006

² AIEA, URL : www.iaea.org/About/statute.html.

³ OMS, *Agreements with other International Organizations*, www.int/gb/bd/PDF/6846/e-bd46-p4.pdf.

l'iode 131, le plutonium 239 et l'uranium 235. Ces derniers sont toujours présents aujourd'hui dans la terre, l'eau et les forêts, et entrent donc dans la chaîne alimentaire pour ensuite s'accumuler dans l'organisme.

Pratiquement toute l'Europe a été contaminée. Dans 13 pays, 50% de leur territoire a été gravement contaminé et ce pourcentage est de 30% dans 8 autres pays. Les trois pays les plus affectés sont l'Ukraine, la Fédération de Russie et la Biélorussie.

La contamination radioactive 22 ans plus tard

Les populations rurales des trois pays les plus affectés n'ont eu d'autre choix que de consommer de la nourriture contaminée pendant 22 ans, ce qui a provoqué une accumulation de radionucléides dans les organes, parfois considérable en terme de leur concentration. Les populations les plus affectées sont celles qui ont un faible revenu et qui consomment les produits locaux - le lait, le fromage et la viande du bétail local, les légumes cultivés dans leurs potagers, les baies, les champignons, le gibier des forêts et les poissons des étangs et des rivières. L'utilisation des cendres contaminées comme fertilisant augmente d'autant plus la concentration de radionucléides dans les aliments.

La Commission internationale de protection radiologique (CIPR) recommande que la dose limite pour le groupe de référence (les individus les plus affectés dans une population donnée) soit de 1 mSv. Cette limite est dépassée dans des centaines de villages dans les pays concernés, que ce soit par la dose externe à elle seule, ou par la combinaison de la dose externe et interne. Cela touche donc des centaines de milliers de personnes.

La santé des populations affectées

Les organes internes accumulent de fortes concentrations de radionucléides, notamment le cœur, le placenta et le système nerveux central, endocrinien et immunitaire. La contamination chronique qui en résulte a des conséquences néfastes sur la santé. Les enfants, dont les organes sont en développement, sont particulièrement vulnérables aux rayonnements ionisants. Les autres groupes les plus affectés sont les liquidateurs, les personnes évacuées des régions les plus dangereusement contaminées, ainsi que les résidents des régions moins contaminées (mais quand même de manière dangereuse), selon leurs habitudes alimentaires.

Aujourd'hui en Biélorussie, 85% des enfants dans les régions contaminées sont malades; avant l'explosion, ce chiffre s'élevait à 15%⁴. Le Directeur général de la santé de la Fédération de Russie constata en 2001 que 10 % des 184 175 liquidateurs (la moitié étant des jeunes recrues militaires) étaient morts, qu'un tiers étaient invalides et que la situation se détériorait rapidement. Selon le communiqué de presse de l'ambassade ukrainienne à Paris, daté du 25 avril 2005, 94,2% de leurs 260 000 liquidateurs étaient malades en 2004. Il notait aussi que 87,85% des habitants des territoires contaminés étaient malades et que cette proportion augmentait chaque année.

Des centaines d'études épidémiologiques réalisées en Ukraine, en Biélorussie et dans la Fédération de Russie ont permis de constater une hausse significative de *tous* les types de cancer, causant des milliers de morts, de la mortalité infantile et périnatale, d'un grand

⁴

Chiffres fournis par le Ministre de la Santé et des Sciences, Biélorussie, « Parliamentary hearings »,

nombre d'avortements spontanés, d'un nombre croissant de difformités et d'anomalies génétiques, de perturbations ou de retards du développement mental, de maladies neuropsychiques, de cas de cécité, ainsi que de maladies des systèmes respiratoire, cardiovasculaire, gastro-intestinal, urogénital et endocrinien⁵.

La source de la désinformation

Les preuves des conséquences néfastes sur la santé de l'activité nucléaire, civile comme militaire, représentent une sérieuse menace pour l'establishment nucléaire, ce qui inclut les complexes militaires industriels des nations les plus puissantes. Toutes les preuves de ce type, et particulièrement celles des chercheurs indépendants, ont été cachées, niées et dénigrées depuis environ 1945⁶. Ces pratiques sont particulièrement efficaces en raison de la présence des lobbies nucléaires commerciaux et militaires dans les plus hautes sphères du système onusien à travers l'AIEA qui dépend directement du Conseil de Sécurité, lui-même composé des Etats nucléaires les plus puissants. Le Dr. Hiroshi Nakajima, ex-Directeur General de l'OMS, affirmait dans un documentaire pour la télévision suisse que la non-publication (ou censure) des Actes de la Conférence internationale sur les Conséquences sanitaires de Tchernobyl, tenue à Genève en 1995, était due aux liens juridiques qui liaient l'OMS à l'AIEA⁷.

Les autorités nationales, supposées être au service des intérêts du public en termes de radioprotection, sont aussi soumises à l'establishment nucléaire national et même inséparables de ce dernier. Il est regrettable qu'aujourd'hui on ne puisse pas compter sur des instituts académiques et de recherche pour entreprendre des recherches indépendantes.⁸ Le financement public pour la recherche indépendante dans n'importe quel domaine scientifique est limité et, dans le domaine de la radiation et de la santé, une grande partie de soi disant « peer-reviewed literature » (études revues par des pairs) émane ou est financée puis filtrée par l'establishment nucléaire.

Il existe cependant des milliers d'études de chercheurs et instituts indépendants des trois pays, uniquement disponibles en langue russe, et passées sous silence par la communauté médicale internationale⁹.

Les défaillances dans la science et la recherche du lobby nucléaire

De manière générale, depuis les années 1950, les professionnels de la santé ont été exclus des organisations responsables des politiques d'évaluation de la santé et de protection en matière de radiation. Ces questions sont décidées par le lobby nucléaire composé de la CIPR, de l'AIEA et de l'UNSCEAR au niveau international et par des agences telle que le NCRP (GB), le BEIR (Etats-Unis) et EURATOM (UE), au niveau national¹⁰ Ces entités sont étroitement liées, il arrive souvent de retrouver les mêmes

⁵ Alex Rosen, « Effects of the Chernobyl catastrophe : a literature review », janvier 2006. www.ippnw.org/ResourcesLibrary/Chernobyl20rosen.pdf.

⁶ Permanent People's Tribunal, International Medical Commission on Chernobyl. *Chernobyl: environmental, health and human rights*, Vienne, 12-15 avril 1996.

⁷ Wladimir Tchertkoff, « Controverses nucléaires », documentaire, Feldat films, 2004, téléchargeable depuis www.independentwho.info.

⁸ *The Lancet*, « The tightening grip of big pharma » (Editorial), 357(9263):1141, 14 avril 2001.

⁹ Greenpeace, *The Chernobyl catastrophe: consequences on human health*, doc déjà cité.

¹⁰ Commission internationale de protection radiologique (CIPR), Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), United Nations Scientific Committee on the Effects of Atomic Radiation (Comité

membres d'une organisation à une autre, de retrouver des membres co-optés ou d'avoir énormément de peine à y entrer (closed membership)¹¹.

Les effets sur la santé d'une irradiation faible et chronique de certains organes qui accumulent des radionucléides artificiels internes, ont été niés. On fait appel à des modèles inappropriés basés sur l'irradiation externe, de très courte durée, et à haute dose (comme celle d'Hiroshima). Il est de plus en plus reconnu par des autorités nationales et internationales qu'il n'existe pas de seuil sûr pour une exposition sans risque aux radiations artificielles interne ou externe¹² et que le modèle sur lequel la CIPR se base pour ses recommandations pour la radioprotection ne s'applique pas à l'exposition interne de basse intensité¹³.

La science sur laquelle se base le débat sur le nucléaire en général et l'accident de Tchernobyl en particulier, est une science au service des conglomérats et les défaillances de cette pseudoscience vont du flagrant et outrageux au subtil et malhonnête.

La première catégorie de ces défaillances comprend la falsification et la rétention de données, l'absence de mesures répétées de la charge radioactive des habitants à mettre en corrélation avec le dépistage des cancers et autres problèmes de santé, les attaques exercées sur les chercheurs indépendants et leurs institutions, la censure des études révélant les effets néfastes, le dénigrement de milliers d'études non-traduites des trois pays les plus touchés et l'exclusion de l'ordre du jour des conférences de domaines scientifiques entiers – tels que les effets sanitaires de l'irradiation interne, chronique, à faible dose (qui vaut pour presque toute la contamination des populations autour de Tchernobyl).

La seconde catégorie comprend les artifices qui consistent à faire la moyenne des irradiations pour des populations entières, en mêlant des différences considérables de contamination et ignorant les sources locales de contamination concentrée ; à stopper les études après 10 ans pour ne pas prendre en compte des longues périodes de latence (10-30 ans) de certains problèmes ni la morbidité et la mortalité à long terme; à considérer cinq années de survie comme une « guérison » ; à ne tenir compte d'aucune autre maladie que le cancer ; à compter uniquement les survivants ; à ne s'intéresser qu'aux trois pays les plus affectés ; à revendiquer une baisse des cancers infantiles (alors qu'en réalité, les enfants, une fois devenus adultes vont développés des cancers ; ils n'apparaîtront plus dans les bases de données), ainsi que des dizaines d'autres manipulations ignominieuses¹⁴.

scientifique des Nations Unies sur les effets de la radiation atomique - UNSCEAR), National Council on Radiation Protection (Conseil national de protection radiologique – NCRP), Biological Effects of Ionizing Radiation (Effects biologiques des radiations ionisantes – BEIR) et Communauté européenne de l'énergie atomique (EURATOM).

¹¹ Permanent People's Tribunal, International Medical Commission on Chernobyl. *Chernobyl: environmental, health and human rights, doc. Déjà*

¹² UNSCEAR. *Source and Effects of Ionizing Radiation. Report to the General Assembly 1993.*

¹³ Committee Examining Radiation Risks of Internal Emitters (CERRIE, UK), *Majority Report*, octobre 2004.

¹⁴ Alex Rosen, « Effects of the Chernobyl catastrophe: a literature review », janvier 2006.
www.ippnw.org/ResourcesLibrary/Chernobyl20rosen.pdf.

On ne peut plus passer sous silence les divergences dans les estimations de morbidité et mortalité

L'évaluation officielle des problèmes de santé (morbidité et mortalité) dans les régions les plus affectées par Tchernobyl, varie avec celle des chercheurs indépendants d'un facteur de 100 ou même parfois de 1000. Pour ne citer qu'un exemple, au moins 600 000 liquidateurs ont participé au nettoyage de l'accident. Ils étaient soumis, souvent sans protection, à des niveaux de radiation horrifiants et à des poussières des particules riches en isotopes d'uranium. Et pourtant l'OMS en 2006 persistait à présenter un total final d'environ 50 morts.

Les divergences ne se trouvent pas uniquement entre des ONG, chercheurs indépendants et estimations officielles mais elles se trouvent aussi entre les organisations internationales. En 2000, le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan affirmait que plus de sept millions de personnes souffraient encore; qu'on ne saura peut-être jamais le nombre exact de victimes, mais que trois millions d'enfants avaient besoin de traitements et que beaucoup d'entre eux allaient mourir prématurément.¹⁵ Dans la même année, la Fédération internationale des sociétés de la Croix rouge et Croissant-rouge, sur la base des examens médicaux dans les trois pays, a estimé que 83,1% des adultes et 76,8% des enfants étaient malades¹⁶. Le rapport 2006 de Greenpeace, élaboré avec les contributions de centaines de scientifiques des trois pays, conclut que selon les chiffres les plus récents, il faut compter 200 000 morts supplémentaires entre 1990 et 2004 à cause de l'accident, ceci uniquement dans les trois pays mentionnés¹⁷.

RECOMMANDATIONS

L'usage de l'énergie nucléaire, à ce stade de connaissance technique et scientifique, va à l'encontre du principe de précaution et met en danger la vie, la santé et l'environnement d'un nombre toujours croissant d'être humain et par conséquent viole leurs droits fondamentaux. Pour ces raisons, les ONG signataires demandent :

- que soit fourni immédiatement aux populations affectées en Ukraine, dans la Fédération de Russie et en Biélorussie des soins de santé, des traitement et des radioprotections sur la base des problèmes de santé existants des individus évalués par des examens médicaux indépendants ;
- que l'OMS retrouve son indépendance totale y compris dans le domaine de la santé et de la radiation. La révision de l'Accord de 1959 entre l'OMS et l'AIEA doit être mise à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée mondiale de la Santé et l'abrogation de l'Accord, à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale des Nations Unies ;
- qu'une commission de l'OMS sur la radiation et la santé composée d'experts indépendants sans aucun lien financier, ou autre, avec l'industrie nucléaire et avec des organisations comme l'AIEA, examine toutes les preuves disponibles sur les conséquences sanitaires de la catastrophe de Tchernobyl, y compris toutes les études faites par les chercheurs indépendants. Le rapport de ces enquêtes

¹⁵ Kofi Annan, in OCHA (Foreword), *Chernobyl. A continuing catastrophe*, Genève et New-York, 2000.

¹⁶ IFRCRCS. Foreword : Paul Fusco & Magdalena Caris. *Chernobyl Legacy*. De MO. New York, 2001.

¹⁷ Greenpeace, *The Chernobyl catastrophe: consequences on human health*, doc. déjà cité.

approfondies doit être présenté à l'Assemblée mondiale de la Santé et les actes mis à la disposition du public ; que le Conseil des droits de l'homme s'emploie à la mise en oeuvre de ces recommandations ;

- que les Rapporteurs spéciaux sur le droit à la santé et le droit à l'alimentation effectuent une mission dans les trois pays touchés par la catastrophe de Tchernobyl et fassent des recommandations au Conseil et aux organes compétents de l'ONU afin d'alléger les souffrances des victimes.

- - - - -

L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE ET LE NUCLEAIRE

Les dossiers enterrés de Tchernobyl

Par Alison KATZ

*Centre Europe Tiers Monde (Cetim), Genève.
fonctionnaire internationale à l'Organisation
Mondiale de la Santé (OMS) pendant dix huit ans.*

Connaîtra-t-on un jour l'impact sanitaire des activités nucléaires, civiles ou militaires ? Depuis un demi-siècle, des concentrations délétères de matières s'accumulent dans l'air, la terre, l'eau et l'eau, à la suite des tirs atomiques et des incidents survenus dans les centrales. Or des études sérieuses concernant les conséquences des radiations sur la santé sont occultées – en particulier par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la référence internationale dans ce domaine.

Un MENSONGE de plus. En Juin 2007, M.Gregory Hartl, porte-parole de l'OMS de la division du Développement durable et de la Santé environnementale (OMS) a prétendu que les actes de la conférence internationale des Nations Unies sur la catastrophe de Tchernobyl, tenue du 20 au 23 novembre 1995 à Genève, avaient été publiés. Ils ne l'ont jamais été ; pas plus que les actes de la conférence de Kiev en 2001. Interrogée un peu plus tard par des journalistes, l'OMS a réitéré le mensonge, ne fournissant comme références que des résumés des présentations pour la conférence de Kiev et une sélection très restrictive de douze articles sur les centaines proposés à la conférence de Genève.

Aussi, depuis le 26 Avril 2007 (vingt et unième anniversaire de la catastrophe), les employés de cette agence onusienne à Genève ne peuvent rejoindre leur bureau sans croiser les manifestants et un panneau indiquant que, un million d'enfants sont irradiés et malades (1). L'organisatrice de ces « piquets » est l'association For an Independent WHO -Pour l'Indépendance de l'OMS. Elle accuse l'agence de complicité dans la dissimulation des conséquences sanitaires de la catastrophe , mais aussi de non-assistance aux populations en danger. L'OMS, réclame-t-elle, doit mettre un terme à l'accord qui la lie depuis 1959 à l'Agence Internationale à l'Energie Atomique (AIEA) (2) et qui lui interdit « *d'entreprendre un programme ou une activité* » dans le domaine nucléaire sans consulter cette dernière « *en vue de régler la question d'un commun accord* » (point 2 de l'article 1).

Cette indépendance permettrait à l'OMS de mener une évaluation sérieuse et scientifique et par conséquent d'apporter une aide appropriée aux personnes contaminées. Une résolution destinée à l'Assemblée mondiale de la santé, organe de décision de l'OMS, qui se réunit en Mai 2008 (3), est en préparation. Parallèlement, un « Appel International des Professionnels de la Santé » a été lancé (4).

Selon ses statuts , l'AIEA, agence onusienne dépendant du conseil de Sécurité, a pour objectif « d'accélérer et d'élargir la contribution de l'énergie atomique à la paix, la santé et la prospérité à travers le monde ». En réalité, il s'agit d'un lobby - militaire de surcroît - qui ne devrait pas intervenir dans les choix de politique sanitaire ou de la recherche.

Pourtant, l'agence a ainsi opposé son veto à des conférences prévues par l'OMS sur la radioactivité et la santé ; de son côté, l'autorité sanitaire internationale a avalisé les statistiques grotesques de l'agence concernant la mortalité et la morbidité résultant de l'accident de Tchernobyl – 56 morts et 4000 cancers de la thyroïde (5). Or le déni de maladie implique inévitablement un déni de soin.

Neuf millions de personnes vivent dans des zones à très haut niveau de radioactivité. Depuis 21 ans, elles n'ont pas eu d'autre choix que de consommer des aliments contaminés, avec des effets dévastateurs sur leur santé (6). Mais pour le promoteur du nucléaire, toute recherche susceptible de mettre en évidence les effets nocifs des rayonnements ionisants constitue un risque commercial majeur, qu'il faut à tout prix interdire.

Les recherches sur d'éventuelles atteintes au génome humain (une des conséquences les plus graves de cette contamination) n'ont donc pas figuré dans l'étude internationale demandée, en 1991, par les ministères de la santé de l'Ukraine, de la Biélorussie et de la Fédération de Russie. En revanche, celle sur les caries dentaires a été portée au rang de priorité...Et, bien que ces pays aient formulé leur demande d'études auprès de l'OMS. C'est l'AIEA qui a planifié le projet.

Plus fort que les lobbies du tabac

CE CONFLIT d'intérêt a déjà été fatal à des centaines de milliers de personnes, d'après diverses études réalisées par des institutions et scientifiques indépendants (7). Encore le fardeau le plus lourd est-il à venir – du fait des longues périodes de latence, de la concentration des radionucléides dans les organes internes après l'absorption de nourriture produite sur des sols contaminés, et des dégâts causés au génome durant plusieurs générations.

Des centaines d'études épidémiologiques réalisées en Ukraine, en Biélorussie et dans la Fédération de Russie ont permis de constater une hausse significative de tous les types de cancer (responsables de milliers de morts), une augmentation de la mortalité infantile et périnatale, un grand nombre d'avortements spontanés, un nombre croissant de difformités et d'anomalies génétiques, de perturbations ou de retards du développement mental, de maladies neuropsychologiques, de cas de cécité, ainsi que des maladies des systèmes respiratoire, cardiovasculaire, gastro-intestinal, urogénital et endocrinien.(8)

Mais qui va les croire ? Quatre mois après la catastrophe, Morris Rosen, Directeur de la sûreté nucléaire de l'AIEA, ne déclarait-il pas : Même s'il y avait un accident de ce type tous les ans, je considérerais le nucléaire comme une énergie intéressante (9) »? Une information du public sur ses conséquences réelles pourrait au contraire changer profondément le débat sur l'option nucléaire. C'est pour cette raison que l'OMS a peur des enfants de Tchernobyl.

Pendant des décennies, les lobbies du tabac, de l'agrochimie et de la pétrochimie ont fait obstruction à la mise en œuvre de mesures de santé publique et environnementales susceptibles de nuire à leurs profits. Mais le lobby nucléaire s'avère incomparablement plus puissant qu'eux : il comprend en effet les gouvernements des Etats nucléarisés, et notamment les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France, ainsi que de puissantes organisations intergouvernementales. La désinformation émanant de groupes de pression militaro-industriels est gigantesque, et ce qui est encore plus dangereux se pare de la légitimité de l'Etat.

Pis, la corruption de la science concerne également les plus prestigieuses institutions académiques. Comme le rapporte un éditorial de la revue britannique *The Lancet*, elles « sont devenues des " business " de plein droit, cherchant à commercialiser pour leur propre compte leurs découvertes plutôt que de préserver leur statut de chercheurs indépendants » (10) Validées par des pairs et citées comme preuve de la sûreté des activités nucléaires, les expertises émanent trop du lobby nucléaire et/ou sont financées par lui.

Acquise aux intérêts des conglomérats, par le déni, la dissimulation et les mensonges, cette science-là nous a amenés au réchauffement planétaire – et au bord du gouffre. Dès lors, comment envisager de lui faire confiance en ce qui concerne le nucléaire ? Tandis que les émissions responsables du changement climatique peuvent être (théoriquement) contrôlées, la technologie nucléaire et ses déchets ne peuvent l'être en aucun cas. Même si les activités nucléaires cessaient demain, leurs conséquences affecteraient la vie sur Terre pour des millénaires.

La « science » qui a été la source d'informations sur le nucléaire en général et la catastrophe de Tchernobyl en particulier est une science exclusivement au service du lobby nucléaire international. Elle est ainsi “juge et partie” pour tout ce qui concerne les conséquences sanitaires de ses propres activités ; et les marques de collusions d'intérêts se retrouvent jusque dans les sources d'information dites « fiables » (même dans les articles validés par

des pairs). L'ensemble des institutions nucléaires, qu'elles soient gouvernementales, militaires, industrielles, scientifiques, de recherche ou de régulation, ou intergouvernementale *comme* par exemple Euratom et certaines agences onusiennes, fonctionne à l'instar « *d'une famille incestueuse fermée sur elle-même* (11) ».

Les défaillances de cette pseudo-science et de sa méthode vont du flagrant et outrageux au subtil et malhonnête, comme le dénoncent l'expert Chris Busby, et le journaliste Wladimir Tchertkoff, ainsi que le Tribunal Permanent des Peuples (12).

La première série de manquements mis en lumière concerne la falsification et la rétention de données, l'absence de mesures de la radioactivité et de dépistages des cancers, les attaques exercées contre les chercheurs indépendants et leurs institutions, la censure des études révélant les effets néfastes, le dénigrement de milliers d'études non-traduites des trois pays les plus touchés et l'exclusion de l'ordre du jour des conférences de domaines scientifiques entiers – comme par exemple les effets de l'irradiation interne, chronique, à faible dose, (qui vaut pour presque toute la contamination des populations autour de Tchernobyl).

Une seconde série de fautes comprend les artifices de calculs : nos « spécialistes » - en désinformation – évaluent la moyenne des irradiations pour des populations entières, faisant l'impasse sur les différences considérables de contamination d'un endroit à l'autre ; ils stoppent les études au bout de dix ans, évitant ainsi de prendre en compte la morbidité et la mortalité à long terme ; ils considèrent cinq années de survie comme une guérison, ils ne tiennent compte d'aucune autre maladie que le cancer ; ils ne compteront que les survivants, ils ne s'intéressent qu'aux trois pays les plus affectés ; ils vont jusqu'à voir une baisse des cancers infantiles là où, en réalité, les enfants, devenus adultes et cancéreux, ne figurent plus dans la base de données...Et des dizaines d'autres manipulations.

Entre 1950 et 1995, aux Etats-Unis, le nombre annuel de nouveaux cancers tous types confondus (incidence), a augmenté de 55% selon l'Institut National du Cancer, aux Etats-Unis ; on observe une tendance similaire en Europe comme dans tous les pays industrialisés. Les cancers non liés au tabagisme contribuent pour environ 75% à cette augmentation et ne sauraient être expliqués par une meilleure détection ou par le vieillissement des populations (13). Cette croissance suit l'évolution du produit national brut et de l'industrialisation, mais la cause la plus évidente – pollution de l'environnement, chimique et radioactive – est ignorée. De manière très perverse, les mêmes spécialistes préfèrent reprocher aux victimes leurs mauvaises habitudes de vie.

Connivences universitaires

L'EPIDEMIE de cancers affecte d'ores et déjà les couches privilégiées et instruites de la société, qui demandent des explications scientifiques sérieuses et une réelle prévention s'attaquant aux causes fondamentales du problème – la pollution chimique et radioactive – sans en rester à une prévention secondaire comme le dépistage des maladies.

Des associations de malades appellent au boycott des puissantes organisations caritatives contre le cancer étroitement liées aux industries pharmaceutiques et de l'équipement médical. Des victimes du cancer tentent de traduire en justice les responsables de la dissimulation des vrais dangers du nucléaire.(14)

La dérive de la science et l'étroite relation entre l'industrie et les institutions académiques devraient être au centre des préoccupations de l'OMS. Au moment de son élection en tant que Directrice Générale, Mme Margaret Chan a assuré qu'un des uniques attributs de l'organisation était son emprise en matière de santé publique. «Nous

disposons de l'autorité absolue dans nos directives » a-t-elle déclaré. Dans le domaine de la radioactivité et de la santé, il serait plus juste pour l'OMS de reconnaître que c'est l'AIEA, sans aucune compétence en matière de santé publique - qui dispose d'une autorité absolue.

Peut-on compter sur les Etats membres de l'OMS pour agir ? Comme le notait *The Lancet* déjà cité, « les gouvernements, au plan national et régional, ont régulièrement failli dans leur devoir de placer leurs populations avant le profit (15) ». Une recherche indépendante et sérieuse doit être entreprise sur les conséquences sanitaires des activités nucléaires civiles et militaires, et les résultats divulgués sans obstruction.

(1) Lire Charaf Abdessemed. *Les antinucléaires font le piquet devant l'OMS*. Geneva Home Information 6-7 juin, 2007.

(2) Organisation autonome placée sous l'égide des Nations unies en 1957, l'AIEA sert de forum intergouvernemental mondial pour la coopération technique dans l'utilisation pacifique des technologies nucléaires.

(3) Lors de cette assemblée, les délégations des cent quatre-vingt-treize Etats membres déterminent les politiques de l'organisation.

(4) www.independentwho.info/spip.php?article107

(5) The Chernobyl Forum. *Chernobyl's Legacy. Health, Environmental and Socio-Economic Impacts. 2003-2005*. IAEA/WHO/UNDP/FAO/UNEP/UN-OCHA/UNSCEAR/WB. Vienna, April 2006.

(6) Michel Fernex. « *La santé: état des lieux vingt ans après* », dans Galia Ackerman, Guillaume Grandazzi et Frédéric Lermarchand, *Les Silences de Tchernobyl* Editions Autrement, Paris, 2006.

(7) Pierpaolo Mittica, Rosalie Bertell, Naomi Rosenblum et Wladimir Tchertkoff. *Chernobyl: the hidden legacy*. Trolley Ltd, London, 2007.

(8) Alex Rosen. *Effects of the Chernobyl catastrophe: literature review*. January 2006
www.ippnw.org/ResourceLibrary/Chernobyl20Rosen.pdf

(9) Le Monde, 28 août 1986

(10) “The tightening grip of big pharma”, *The Lancet*, vol. 357, n° 9263). Londres, 14 avril 2001.

(11) Rosalie Bertell. *No Immediate Danger: Prognosis for a Radioactive Earth*. Women's Press, Toronto, 1985.

(12) Chris Busby. *Wolves of water: a study constructed from atomic radiation, morality, epidemiology, science, bias, philosophy and death*. Green Audit, Aberystwith (Royaume-Uni) 2006;
Wladimir Tchertkoff. *Le crime de Tchernobyl : le goulag nucléaire*. Actes Sud, Paris, 2006 ;
Permanent People's Tribunal, International Medical Commission on Chernobyl. *Chernobyl. environmental, health and human rights*. Vienna, 12-15 April, 1996.

(13) Samuel Epstein. *Cancer-Gate. How to win the losing cancer war*. Baywood, New York, 2005.

(14) En France, en témoigne la mise en examen du professeur Pierre Pellerin (directeur à l'époque du Service central de protection contre les rayonnements ionisants) pour tromperie aggravée dans le dossier Tchernobyl-malades de la thyroïde.

(15) *The Lancet*, op.cit.